

DOCUMENTS À PRÉPARER POUR MON DPE

AUTRES DOCUMENTS À PRÉPARER

1 EAU CHAUDE SANITAIRE

- **Factures travaux / achat** (date d'installation)
- Contrat d'entretien
- Notice
- Description fournie par le prestataire / syndic*

2 FENÊTRES

- **Factures travaux / achat**
- Études/ audit thermique
- Justificatifs d'obtention d'aides de l'État

3 ISOLATION

- **Factures travaux / achat**
- Photos travaux
- Étude/ audit thermique
- Justificatifs d'obtention d'aides de l'État
- Rapport de sondage effectué par un professionnel
- Descriptif fourni par le prestataire / syndic*

4 CHAUFFAGE

- **Factures travaux / achat**
- Justificatifs d'obtention d'aides de l'Etat
- Contrat d'entretien
- Notice chaudière
- Descriptif fourni par le prestataire / syndic*

5 VENTILATION

- **Factures travaux / achat**
- Justificatifs d'obtention d'aides de l'État
- Descriptif fourni par le prestataires / syndic*

6 ÉNERGIE RENOUVELABLE

- Factures d'installation du système
- Descriptif fournie par le prestataire / syndic*

7 CLIMATISATION

- **Factures travaux / achat**
- Contrat d'entretien
- Description fournie par le prestataire/syndic*

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS À PRÉPARER

- Acte de propriété (année de de construction)
- Surface habitable (SHAB)
- Numéro fiscal du local
- Impôt foncier
- Règlement de copropriété* (tantièmes)

À QUOI CELA SERT ?

Tout justificatif fourni qualifiera votre bien par une étiquette juste. En l'absence de justificatifs, le diagnostiqueur devra prendre une valeur par défaut, pouvant le cas échéant, pénaliser l'étiquette du bien.

**Moralité : préparez bien
tous vos documents en amont !**

